

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT**

DECISION DU 09/03/2023 N° D-2023-27

Nomenclature : 7-5

**Acte accompli dans le cadre de la délégation  
donnée par le Conseil au Président**

**Objet :** demande de subventions pour le projet de diversification et de requalification partielle du Camping les 12 Cois à Plateau d'Hauteville

**Le Président de Haut-Bugey Agglomération,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 6 octobre 2022, donnant au Président délégation de « **pour solliciter toute aide financière ou subvention pour les projets prévus par le budget, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération** »,

**PREAMBULE**

Dans le cadre de l'actualisation de sa stratégie touristique, Haut-Bugey Agglomération (HBA) a souhaité renforcer son action en faveur de l'hébergement touristique afin de répondre aux besoins de développement, de requalification et de structuration de nouvelles capacités d'accueil. En effet, si en 2015, HBA gérait uniquement le camping des Gorges de l'Oignin, l'intégration de certains équipements communautaires de l'ex Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville en 2018 ont apporté de nouvelles opportunités d'actions.

Ainsi, HBA souhaite faire évoluer l'offre d'Hôtellerie de Plein Air dans une logique de complémentarité, de différenciation et de montée en gamme, notamment, et en priorité pour les équipements communautaires.

Aussi, en cohérence avec les enjeux précités, HBA mène un projet de diversification et de requalification partielle du camping des 12 Cois à Plateau d'Hauteville. L'opération consistera à :

- Démolir un bâtiment – gîte vétuste historiquement installé dans l'enceinte du camping ;
- Implanter 12 HLL dont 2 PMR ;
- Créer des emplacements pour camping-car ;
- Requalifier les dessertes et réseaux afférents ;
- Aménager des espaces verts intégrés.

Estimés à 1 068 051 € HT, le projet peut être subventionné par L'Europe (FEDER) l'Etat (Avenir Montagne Investissement), la Région (Hôtellerie de plein-air) et le Département (Hôtellerie de plein-air) selon le plan de financement suivant :

<b>FINANCEMENTS</b>	<b>Subventions</b>
EUROPE	486 000 €
ETAT	185 628 €
REGION	100 000 €
DEPARTEMENT DE L'AIN	82 500 €
<b>Sous Total subventions / cout HT</b>	<b>854 128 €</b>
HBA autofinancement	<b>213 923 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 068 051 €</b>

### **DECIDE**

**Article 1** : de solliciter les subventions auprès de l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Ain ;

**Article 2** : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'Agglomération et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

**Article 3** : Ampliation de cette décision sera adressée à la sous-préfecture de Nantua.

Le Président

Michel MOURLEVAT





# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Demande de subventions pour le projet de diversification et de requalification partielle du Camping les 12 Cols à Plateau d'Hauteville

.....

Date de décision: 09/03/2023

Date de réception de l'accusé 09/03/2023  
de réception :

.....

Numéro de l'acte : D202327

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20230309-D202327-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5  
Finances locales  
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....

Nom du fichier : DECISION 2023 27.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20230309-D202327-DE-1-1\_1.pdf )

